

**Province de Québec
Municipalité de Poularies
District d'Abitibi-Ouest**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle du conseil, lundi le 7 juillet 2014, à 20 h, formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Pierre Godbout, et à laquelle sont présents :

Monsieur le conseiller : Vital Carrier

Mesdames les conseillères : Valérie Rancourt, Ginette Charrette et Diana Bruneau

Étaient absents madame la conseillère Karen Godbout et monsieur le conseiller Claude Laroche.

Madame Katy Rivard secrétaire-trésorière/directrice générale assiste également à l'assemblée.

Le maire, monsieur Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

2014-07-115 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Ginette Charrette et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté en laissant l'item varia ouvert.

Période de questions

Monsieur Denis Lavoie de Macamic demande pourquoi l'inspecteur municipal ne lui a pas donné suite au sujet du barrage de castor.

Monsieur l'inspecteur municipal Jean-Guy Hébert, explique qu'il n'a pas eu le temps de vérifier l'information demandée la semaine dernière.

2014-07-116 Adoption du procès-verbal du 2 juin 2014

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2014 soit adopté tel que rédigé.

2014-07-117 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 juin 2014

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Ginette Charrette et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 juin 2014 soit adopté tel que rédigé.

2014-07-118 Approbation des comptes

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Ginette Charrette et résolu à l'unanimité que les comptes payés et à payer qui s'élèvent au montant de 100 586.53 \$ présentés par la secrétaire-trésorière soient acceptés.

Rapport trimestriel

Madame Katy Rivard, secrétaire-trésorière/directrice générale présente le rapport trimestriel pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014.

2014-07-119 Approbation du rapport financier 2013 de l'Office municipal d'habitation

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Ginette Charrette et résolu à l'unanimité d'approuver le rapport financier 2013 de l'Office municipal d'habitation de Poularies, présenté par la secrétaire-trésorière.

Avis de motion

Avis de motion est donné par monsieur le maire Pierre Godbout qu'à une séance subséquente, il sera adopté un règlement concernant les animaux. Un projet de règlement sera remis aux élus.

2014-07-120 Entretien paysager du terrain de la Fabrique

Le 7 avril 2014, suite à des coupures budgétaires, le conseil municipal a décidé de ne plus effectuer l'entretien paysager du terrain de l'église.

La Fabrique de la Paroisse Sainte-Rose souhaite ardemment que le conseil municipal puisse poursuivre l'entretien des espaces verts et assurer le déneigement pour la prochaine saison hivernale et celles à venir.

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de la Fabrique en continuant de tondre le terrain de l'église et le déneigement.

2014-07-121 Terrain à vendre entre Gaétan Rancourt et David Perreault

La municipalité de Poularies possède un terrain de 20 pieds de large entre les terrains de Messieurs Gaétan Rancourt et David Perreault, ces deux citoyens ont fait chacun une demande écrite pour manifester leur intérêt à acquérir ce terrain. Par contre, chacun désire acheter le terrain en entier. Le conseil leur a proposé d'acquérir chacun la moitié du terrain, mais ils ne sont pas d'accord.

Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité de demander qu'il y ait consensus entre les deux parties, sinon aucune vente n'aura lieu.

Il est également résolu que personne n'utilise ce terrain.

2014-07-122 Demande de soumissions pour le déneigement du réseau routier

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité d'autoriser la secrétaire-trésorière/directrice générale, madame Katy Rivard à procéder à la demande de soumissions par appel d'offre sur invitation pour la réalisation du déneigement des rangs et des rues de la municipalité soit une distance d'environ 25 kilomètres.

Les personnes intéressées à soumissionner devront faire parvenir leur soumission à la municipalité de Poularies dans une enveloppe scellée et identifiée soumission au plus tard jeudi le 31 juillet 2014 à 15 heures.

Le contrat sera accordé pour une période de 2 ans et devra inclure le sablage lorsque nécessaire. Le sable sera fourni et chargé par la municipalité. La soumission peut inclure l'utilisation du garage municipal à certaines conditions.

La municipalité de Poularies ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

La liste des soumissionnaires invités restera confidentielle jusqu'à l'octroi du contrat.

2014-07-123 Entretien des abords de chemin dans les rangs

Monsieur Jean-Guy Hébert, inspecteur municipal a demandé des prix pour le fauchage des abords de chemin dans les rangs, deux personnes offrent ce service, soit Sylvain Roy à 118 \$/heure et Paul Têtu à 95 \$/heure.

Monsieur Hébert demande que les travaux soient effectués au milieu juillet.

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité de faire appel à l'entrepreneur le moins dispendieux, si celui-ci ne peut pas effectuer les travaux au milieu juillet, le second entrepreneur sera appelé.

2014-07-124 Compactage du rang 4-5 Ouest

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité de faire compacter le calcium dans les rangs 4-5 Ouest, le coût de cette dépense est environ 1 255 \$ avant taxes.

2014-07-125 Transition au rang 4-5 Ouest

Attendu qu'une transition au rang 4-5 Ouest doit être réparée, car elle pourrait être dangereuse pour les automobilistes, une estimation a été demandé à Transport M.C.L. inc., le coût pour cette réparation est environ 13 444 \$ avant taxes.

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité d'autoriser la dépense pour changer la transition pour un maximum de 15 000 \$ avant taxes, cependant avant d'effectuer les travaux, une vérification devra être faite afin de savoir si c'est nécessaire de creuser, est ce que seulement l'ajout de matériel plus solide rendrait la transition correcte.

2014-07-126 Ponceaux à vendre

La municipalité possède plusieurs ponceaux usagés de diverses longueurs en ciment et d'autres en tôle. Ce genre de ponceau n'est plus utilisé par la municipalité. Ces ponceaux prennent de l'espace dans la cour du garage municipale. Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité de procéder à la vente de ces ponceaux.

Les prix demandés sont les suivants :

Ponceaux en tôle

Quantité	Forme	Diamètre	Longueur	Prix unitaire
2	Rond	2.00 pieds	19.50 pieds	60 \$
4	Ovale	5.00 pieds	20.00 pieds	130 \$
1	Rond	0.67 pieds	10.00 pieds	10 \$
1	Rond	2.00 pieds	4.00 pieds	12 \$
1	Rond	2.33 pieds	13.00 pieds	48 \$

Ponceaux en ciment

Quantité	Forme	Diamètre	Longueur	Prix unitaire
16	Rond	2.00 pieds	7.00 pieds	10 \$
3	Rond	1.50 pieds	7.00 pieds	7 \$
1	Rond	2.00 pieds	3.00 pieds	48 \$

2014-07-127 Demande de location à long terme pour la toilette chimique

Madame Mélanie Rivard de la Ferme La-poul-a-ries a le projet de faire une activité de ferme agrotouristique cet été. Pour cela elle a besoin de louer la toilette chimique tous les samedis à partir du 2 août jusqu'au 1^{er} novembre 2014. Pour éviter des frais à la municipalité, elle propose de garder la toilette chez elle durant les autres jours de la semaine. Le prix de la location est de 25 \$ plus taxes par jour et elle la louerait 14 samedis. Elle s'engage à rapporter la toilette propre et vide dimanche le 2 novembre 2014.

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de Madame Rivard.

2014-07-128 CSSSAB – Demande d'appui pour un accès à Internet Haute Vitesse

Considérant que plusieurs municipalités et milieux ruraux de la MRC d'Abitibi-Ouest n'ont pas encore accès à Internet haute vitesse (IHV) ;

Considérant que	la couverture généralisée d'IHV pour toute la MRC d'Abitibi-Ouest permettrait d'améliorer la qualité des soins de santé et services sociaux en donnant, notamment à la population, accès à des informations contenues sur notre site Web et ailleurs, en favorisant la fréquence des contacts ainsi qu'à notre personnel, pour augmenter l'efficacité, la qualité et la quantité des soins dispensés à domicile ou directement dans les communautés à proximité de la population de même que dans les services de première ligne en utilisant la technologie et ce, avec les mêmes ressources ;
Considérant que	la situation financière actuelle du Québec se traduisant inévitablement par une pression à la baisse des budgets en santé et services sociaux ;
Considérant qu'	IHV permettrait de construire un lieu en temps réel afin de discuter de problèmes de santé avec des professionnels ainsi que de suivre l'état de santé d'un client à distance et d'intervenir rapidement en cas de problème ;
Considérant que	l'accès à IHV sur tout le territoire favoriserait le recrutement de professionnels et non-professionnels dans les milieux ruraux ou aux abords des cours d'eau ;
Considérant que	plusieurs régions du Québec ont priorisé avec succès l'accès généralisé à IHV sur leur territoire, notamment, le Témiscamingue et la Gaspésie ;
Considérant qu'	il existe des programmes gouvernementaux servant à subventionner en partie l'implantation et l'amélioration d'IHV dans les régions éloignées ;
Considérant qu'	IHV permettrait d'améliorer l'offre de service éducationnel et sociocommunautaire ce qui aurait un effet bénéfique sur les déterminants de la santé de notre population ;
Considérant que	les caractéristiques de notre population ayant un des revenus les moins élevés et vieillissant plus rapidement que le reste du Québec ;
En conséquent	Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité : <ul style="list-style-type: none"> • Qu'une demande soit faite au nom du CASSAB afin de joindre sa voix à ceux qui travaillent pour l'instauration d'une couverture généralisée d'IHV partout sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest; • D'acheminer une résolution en ce sens à la MRC d'Abitibi-Ouest avec une copie conforme aux municipalités du territoire d'Abitibi-Ouest; • D'autoriser la directrice générale à participer aux pourparlers et aux actions visant à doter le territoire d'Abitibi-Ouest et d'Internet haute vitesse.

2014-07-129 CACIM

Le CACIM un local visant à contribuer au développement des talents artistiques d'Abitibi-Ouest, sollicite la participation de la municipalité de Poularies pour le déploiement de l'un de ses spectacles qui aurait lieu à Poularies, pour se faire il demande de leur fournir une salle et un repas pour chacun des techniciens et des artistes présent à l'événement.

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité de refuser de participer au projet du CACIM car cela sollicite beaucoup trop de frais pour la municipalité.

Période de questions

Madame Ginette Bellemarre demande où en ait rendu le projet des égouts, car elle croyait que ça devait commencer le 4 juillet.

Monsieur le maire Pierre Godbout explique que nous signerons le contrat demain mardi le 8 juillet 2014 et que l'entrepreneur a jusqu'au 5 septembre pour terminer les travaux.

Madame Ginette Bellemarre demande si les trottoirs seront refaits.

Monsieur le maire Pierre Godbout explique que c'est seulement sur le côté sud qu'il y aura des travaux.

Monsieur Gaétan Rancourt demande s'il doit changer son chien de place car avec sa chaîne il a accès à 3 pieds sur le terrain de la municipalité.

Monsieur le maire Pierre Godbout explique qu'il a été résolu que personne n'utilise ce terrain.

Monsieur Gaétan Rancourt ajoute que demain il coupera les arbres qu'il avait plantés sur ce terrain.

Madame Gilberte Carrier demande à quel endroit commenceront les travaux.

Monsieur le maire Pierre Godbout explique que les travaux seront effectués sur l'avenue Baril à partir du garage municipal jusqu'à la rue Monseigneur Lévesque et cette dernière au complet.

Monsieur Florian Lapierre demande pourquoi nous n'utiliserions pas le budget de fauchage des abords de rang pour couper les branches dans les fossés.

Monsieur l'inspecteur municipal Jean-Guy explique que ce n'ai pas le même tarif et qu'il va vérifier les prix.

2014-07-130 Fermeture de l'assemblée

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée.

Maire _____

Sec.-très./dir. gén. _____